

AH.-  
REPUBLIQUE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 97-502 DU 16 OCTOBRE 1997  
portant approbation du Bilan des Comptes  
annexes de la Société Béninoise des  
Manutentions Portuaires (SOBEMAP)  
pour l'exercice 1996.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT ,  
CHEF DU GOUVERNEMENT ,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre portant Constitution de la République du Bénin ;  
VU la Loi N° 88-005 du 26 avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et semi-publiques ;  
VU la proclamation le 1<sup>er</sup> avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;  
VU le Décret N° 96-128 du 09 avril 1996 portant composition du Gouvernement ;  
VU le Décret N° 89-336 du 29 août 1989 portant approbation des statuts de la Société Béninoise des Manutentions Portuaires (SOBEMAP) ;  
VU le Décret N° 96-617 du 31 décembre 1996 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Travaux Publics et des Transports ;  
VU le Décret N° 97-166 du 07 avril 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;  
SUR rapport conjoint du Ministre des travaux Publics et des Transports et du Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;  
Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 20 août 1997.

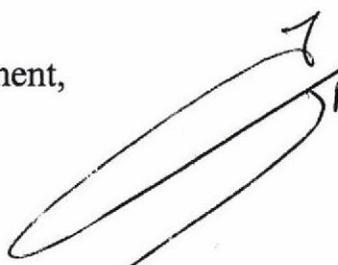
**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Sont approuvés le Bilan et les Comptes annexes de l'exercice 1996 de la Société Béninoise des Manutentions Portuaires (SOBEMAP) tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

**Article 2 :** Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

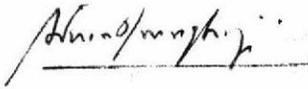
Fait à COTONOU, le 16 OCTOBRE 1997

Par le Président de République  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Mathieu KEREKOU.-**

Le Premier Ministre, Chargé de la Coordination  
de l'Action Gouvernementale, et des Relations  
avec les Institutions, Porte-Parole du Gouvernement,



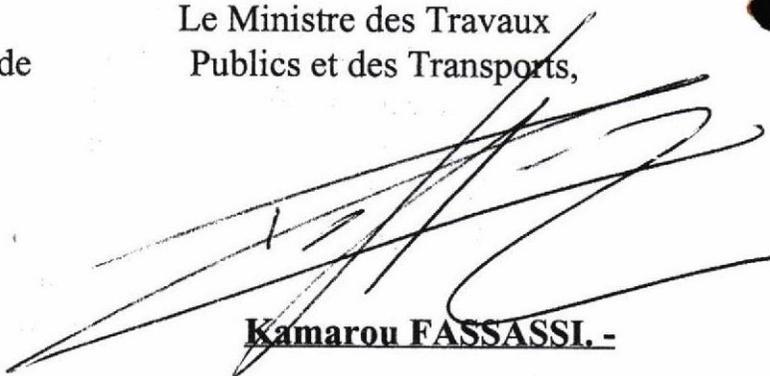
**Adrien HOUNGBEDJI.-**

Le Ministre du Plan de la  
Restructuration Economique et de  
la Promotion de l'Emploi,



**Albert TEVOEDJRE.-**

Le Ministre des Travaux  
Publics et des Transports,



**Kamarou FASSASSI.-**

**AMPLIATIONS :** PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MPT 4  
MPREPE 4 AUTRES MINISTRES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DCTCP-  
DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 CGONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA  
3 UNB-ENA- FASJEP 3.